

L'an deux mille dix-sept, le 12 décembre à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 8 décembre 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry PIGEON, maire.

Présents : Thierry PIGEON, Henri MOUTON, Annick DELEPINE, BERTINET Jean-Pierre, GOBIN Elodie, JEULAND Joseph, Marie Noëlle RENAULT, Sylvie BARON, Gérard GERAUX, Michel RENO, Evelyne MOREAU, Valérie GAUDION, Patricia PIERRE, Daniel DAYOT, Christophe COUVERT.

Absents excusés :, Sandrine CLEMENT, Sébastien PETTIER, Christophe OGIER.

Elodie GOBIN est désignée secrétaire de séance.

1- Validation du compte rendu du conseil du 14 novembre 2017.

Madame Renault informe que la liste minoritaire ne validera pas le compte rendu du précédent conseil municipal. Elle ne souhaite pas commenter cette décision.

2- Compte rendu de la commission commerce-artisanat.

La commission c'est réunie le 05/12/2017. Plusieurs points abordés :

- L'actuel cabinet médical est en vente depuis plusieurs mois. La commission c'est posée la question de l'intérêt pour la commune d'acquérir ce bien.

Plusieurs points positifs : sa position géographique, son parking, les aménagements intérieurs aisés pour exploiter ce bâtiment. Dans l'attente du nouveau cabinet médical, les médecins qui occupent ce bâtiment continueraient leurs activités sereinement et verseraient un loyer à la commune.

Il faudra prochainement envisager une garderie municipale, la proximité des écoles est indispensable. La garderie de l'école Charles Perrault serait ainsi libérée et une nouvelle classe serait disponible. La commune possède le bâtiment situé au 18 rue Anne de Bretagne, où se trouve entre autre la bibliothèque et l'atelier d'art plastique. Le déplacement des activités situées au rez-de-chaussée laisserait un bel espace à aménager pour une garderie municipale. Ces activités trouveraient leur place dans l'actuel cabinet médical. Le conseil a donc décidé d'acheter le cabinet médical pour un montant de 220000€. Une demande auprès du service des Domaines sera néanmoins faite

- L'ouverture de l'épicerie est très attendue.
- Le Copil en charge du pôle médical se réunira le 20/12/2017 pour une réflexion autour de la répartition des charges entre les différents locataires. Des renseignements ont été pris auprès de plusieurs communes.

3- Smictom : rapport d'activités 2016

Le conseil a pris connaissance de ce rapport.

Mr Renou a présenté un résumé :

le Smictom Sud-Est 35 c'est 68 communes et 132 000 habitants.

21 740 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2016, soit 164 kg par habitant.

- 5 569 tonnes de déchets recyclables (sacs jaunes), soit 42 kg par habitant.
- 4 903 tonnes de verres, soit 37 kg par habitant.
- 33 735 tonnes de déchets collectées dans les déchetteries, et 486 209 passages comptabilisés.

Les Louvignéens ont reçu ou vont prochainement recevoir un avis de passage du Smictom pour renouveler les bacs à ordures ménagères.

Pour plus d'information sur le smictom : www.smictom-sudest35.fr

4- Syndicat des eaux : rapport d'activités 2016

Le conseil a pris connaissance de ce rapport.

5- Beau-Soleil : décision modificative du budget.

La trésorerie nous a demandé de faire une modification du budget afin de régulariser les écritures.

Dépôt de cautionnement, compte 165 : + 200 euros.

Immeuble de rapport, compte 2132 : - 200 euros.

Le conseil valide cette modification.

Divers :

- Lucie Louapre propose la mise en place d'une « boîte à livres » sur la commune.
- Mr Mouton a reçu un courrier des organisateurs du festival Désarticulé nous proposant de changer la date initialement prévue afin de clôturer le festival. Cette manifestation aurait lieu dans notre commune le dimanche 8 juillet. Le conseil accepte le changement de date mais souhaite contacter les associations culturelles pour avis avant de donner la réponse définitive.
- Pôle médical : réunion du Copil en mairie le 20 /12/2017 à 18h30 et réunion du Copil + médicaux et paramédicaux à la salle Beau Soleil le 21/12/2017 à 20h30.
- Planning des réunions début 2018 :
 - o Conseil le 24/01/2018 à 19h00
 - o Commission finances le 13/02/2018 à 18h00
 - o Conseil le 27/02/2018 à 19h00
 - o Commission finances le 13/03/2018 à 18h00
 - o Conseil municipal le 27/03/2018 à 19h00

